

DISCOURS

7 DÉCEMBRE 2011

L'éducation à la santé des enfants et des adolescents se développe au sein d'une diversité de milieux : la famille tout d'abord, mais aussi le milieu scolaire et d'autres structures à vocation éducative ;

La prise en compte globale de la santé de l'enfant nécessite que l'ensemble de ces lieux s'articule autour d'une démarche éducative commune dans un objectif de promotion de la santé.

La politique éducative de santé à l'École contribue à la réussite de tous élèves.

Elle répond à des enjeux éducatifs, de santé publique et de société.

Ainsi, j'ai souhaité que le projet académique 2011/2015, dans son axe 2, vise à promouvoir les attitudes de responsabilité personnelle et collective à travers notamment l'éducation à la santé et à la sécurité.

L'éducation à la santé, et notamment l'éducation à la sexualité, à la contraception et la prévention des infections sexuellement transmissibles (IST), fait partie du socle commun de connaissances et de compétences.

Elle s'appuie sur les enseignements, les actions éducatives et la vie scolaire.

Cette éducation, qui se fonde sur les valeurs humanistes de tolérance et de liberté, du respect de soi et d'autrui, doit permettre d'approcher, dans leur complexité et leur diversité, les situations vécues par nos jeunes, et futurs adultes, hommes et femmes dans les relations interpersonnelles, familiales, sociales.

Pour cela, elle est inscrite dans une véritable démarche éducative qui associe les connaissances biologiques et scientifiques dispensées lors des enseignements à une réflexion sur le vivre ensemble comme apprentissage de l'altérité, des règles sociales, des lois et des valeurs communes.

L'éducation à la sexualité et à la vie affective s'inscrit ainsi dans une conception globale de prévention et d'éducation à la santé et à la citoyenneté.

Les établissements scolaires disposent pour cela et plus largement pour l'Éducation à la santé et à la citoyenneté dans tous les domaines, des Comités d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (CESC).

CONFÉRENCE RÉGIONALE CONTRACEPTION ET SEXUALITÉ ADOLESCENTES

Catherine Sarlandie de La Robertie
Recteur de l'académie de Caen
Chancelier de l'université

www.ac-caen.fr



Le CESC est un dispositif unique de prévention et d'éducation à la santé et à la citoyenneté de l'Education nationale qui édicte les principes fondamentaux concernant la prévention, avec pour grandes missions :

- L'éducation à la citoyenneté,
- La lutte contre la violence,
- L'aide aux parents en difficulté et la lutte contre l'exclusion,
- L'éducation à la santé, l'éducation à la sexualité, la prévention des conduites à risque.

C'est un cadre privilégié de réflexion, de définition, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des projets d'éducation à la santé,
Mais aussi un cadre de concertation et de travail en commun dans et hors l'établissement,

C'est donc un espace de partenariat à l'intérieur et à l'extérieur de l'institution scolaire, un lien entre l'Ecole et son environnement.

Eduquer à la sexualité, à la contraception et à la prévention des prises de risques nous concerne tous, les équipes de l'Education nationale, les partenaires et les étudiants infirmiers et assistants sociaux qui se joignent à cette tâche délicate mais importante.